N°: 2165E0057021Q Etabli le: 07/07/2021 Valable jusqu'au: 06/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe

adresse : 6 rue Ferdinand Aveilhé (Etage 1) 65700 MAUBOURGUET

Type de bien : Appartement

Année de construction : Avant 1948

Surface habitable: 94 m2

propriétaire : Madame MIRAUX Valérie Monsieur FERAY Jean-François

adresse: route d'Aire-sur-l'Adour 32400 VIELLA

Performance énergétique et climatique logement extrêmement performant * Dont émissions de gaz à effet de serre consommation peu d'émissions de CO2 émissions 5 kg CO₂/m²/an kg CO₂/m²/ar kWh/m²/an D E F émissions de CO2 très importantes Ce logement émet 532 kg de CO₂ par an, soit logement extrêmement peu performant l'équivalent de 2 757 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 280 €** et **1 780 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS

7 rue Albert Camus 65800 Aureilhan tel: 0781506432

Diagnostiqueur: TROUSSARD Nicolas Email: contact@apdiag.fr N° de certification: 16-738

Organisme de certification : ABCIDIA CERTIFICATION



ventilation 40% ventilation 40% portes et fenêtres 27% ponts thermiques 11% plancher bas 0%



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012







logement traversant

fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent:



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie Frais annuels d'énergie Consommation d'énergie Usage Répartition des dépenses (en kWh énergie primaire) (fourchette d'estimation*) chauffage 59 % Electrique 9 994 (4 345 é.f.) entre 770 € et 1 060 € entre 380 € et 530 € 30 % eau chaude Electrique 4 942 (2 148 é.f.) 0 % refroidissement 3 % entre 30 € et 50 € éclairage **∳** Electrique 427 (185 é.f.)

entre 100 € et 140 €

par an

entre 1 280 € et 1 780 €

1 307 (568 é.f.)

16 669 kWh

(7 247 kWh é.f.)

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 124€ par jour.

Electrique

é.f. → énergie finale

auxiliaires

énergie totale pour les

usages recensés:

DPE

* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -23% sur votre facture soit -270€ par an



- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Pour rester dans cette fourchette

d'usage ci-dessous

d'estimation, voir les recommandations



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 124ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

51ℓ consommés en moins par jour, c'est -21% sur votre facture soit -122€ par an

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40 €

Astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Rapport DDT: page 3 / 16

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

p.4

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement							
	description	isolation					
Murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu d'épaisseur 40 cm donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure (7 cm) Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu d'épaisseur 40 cm avec isolation intérieure donnant sur l'extérieur (7 cm) Cloison de plâtre avec isolation intérieure donnant sur des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur (7 cm)	moyenne					
Plancher bas	Plancher entre solives bois avec ou sans remplissage non isolé donnant sur un local chauffé	très bonne					
Toiture/plafond	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage non isolé donnant sur un local chauffé	très bonne					
Portes et fenêtres	Porte(s) bois opaque pleine Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets battants bo Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, double vitrage avec lame d'air 1						

Vue	Vue d'ensemble des équipements							
		description						
	Chauffage	Autres émetteurs à effet joule (système individuel)						
ф°	Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue) (contenance 200 L)						
*	Climatisation	Néant						
\$	Ventilation	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012						
	Pilotage	Sans système d'intermittence						

Reco	Recommandations de gestion et d'entretien des équipements									
Pour ma	Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.									
	type d'entretien									
	Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).								
Ţ	Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.								
	Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.								
	Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.								
4	Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement								

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance

vovovov occoptiale



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

	Les travau	X essentiels Montant estimé : 7300 à 10900€	
	Lot	Description	Performance recommandée
\triangle	Mur	Isolation des murs par l'intérieur. Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	R > 4,5 m ² .K/W
	Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air.	SCOP = 4
÷.	Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.	COP = 3

2	Les travaux à envisager	Montant estimé : 3600 à 5300€	
Lot	Description		Performance recommandée

lacer les fenêtres par des fenêtres PVC double vitrage à	
	$Uw = 1.3 W/m^2.K, Sw = 0.42$
	·

Commentaires:

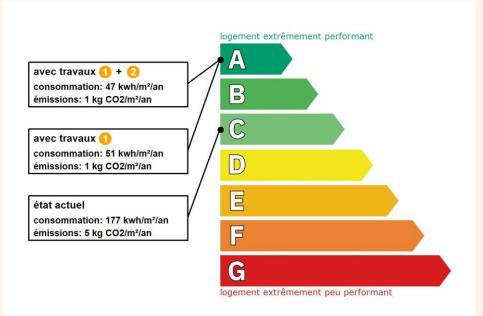
La performance énergétique du bien pourrait être fortement améliorée en effectuant les travaux préconisés dans les recommandations de niveau 1. Néanmoins, des travaux d'isolation ayant été récemment réalisés selon les préconisations en vigueur au moment de la rénovation, il n'apparait pas opportun, à l'heure actuelle, de procéder à des améliorations du logement qui permettraient d'optimiser le poste énergie et de réduire encore les coûts (en raisonnant en termes de retour sur investissement). Il existe aussi des mesures peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à savoir :

- opter pour des lampes basse consommation,
- préférer les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs,
- gérer les séquences de chauffage à l'aide d'un programmateur (jour, nuit, absences, hors gel ...),
- opter pour des appareils électroménagers de classe A ou supérieure (A+, A++) ... etc.

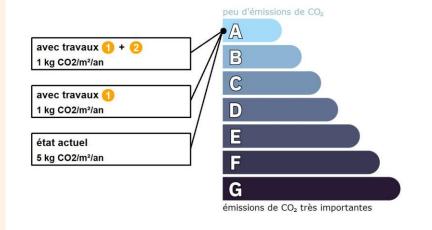
Rapport DDT: page 5 / 16

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre







Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028. DPE / ANNEXES p.7

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.22.10]

Référence du DPE : 750 04.07.21_p02

Invariant fiscal du logement : Non communiqué

Référence de la parcelle cadastrale : Section cadastrale AD, Parcelle numéro 140,

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : Sans objet

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Factures de travaux

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats. Locataire absent le jour de la visite : factures de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) indisponibles.

Généralités

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Département	۵	Observé / mesuré	65 Hautes Pyrénées
Altitude	*	Donnée en ligne	178 m
Type de bien	۵	Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	≈	Estimé	Avant 1948
Surface habitable du logement	۵	Observé / mesuré	94 m²
Hauteur moyenne sous plafond	۵	Observé / mesuré	2,35 m
Nb. de logements du bâtiment	۵	Observé / mesuré	1

Enveloppe

donnée d'entrée			origine de la donnée	valeur renseignée
	Surface du mur	\wp	Observé / mesuré	16,29 m²
Mur 1 Sud	Type de local non chauffé adjacent	۵	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	Ω	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
	Epaisseur mur	\wp	Observé / mesuré	40 cm
	Isolation	\wp	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	\wp	Observé / mesuré	7 cm
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	22,89 m²
Mur 2 Quest	Type de local non chauffé adjacent	Q	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	Ω	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
	Epaisseur mur	\wp	Observé / mesuré	40 cm
	Isolation	Q	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	ρ	Observé / mesuré	7 cm
	Surface du mur	ρ	Observé / mesuré	20,12 m²
	Type de local non chauffé adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 3 Nord	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériaux ou inconnu
	Epaisseur mur	\wp	Observé / mesuré	40 cm

	Isolation	Q	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	ρ	Observé / mesuré	7 cm
	Surface du mur	Ω	Observé / mesuré	23,22 m²
	Type de local non chauffé		<u> </u>	<u>`</u>
	adjacent	<u>Q</u>	Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	2	Observé / mesuré	23,22 m²
	Etat isolation des parois Aiu	ρ	Observé / mesuré	non isolé
Mur 4 Ouest	Surface Aue	ρ	Observé / mesuré	23,6 m²
	Etat isolation des parois Aue	ρ	Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Cloison de plâtre
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	oui
	Epaisseur isolant	ρ	Observé / mesuré	7 cm
	Surface de plancher bas	ρ	Observé / mesuré	94 m²
Plancher	Type de local non chauffé adjacent	\wp	Observé / mesuré	un local chauffé
	Isolation: oui / non / inconnue	ρ	Observé / mesuré	non
	Surface de plancher haut	ρ	Observé / mesuré	94 m²
Plafond	Type de local non chauffé	ρ	Observé / mesuré	un local chauffé
	adjacent Isolation	٥	Observé / mesuré	non
	Surface de baies	<u> </u>	Observé / mesuré	1,71 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	<u>ر</u>	Observé / mesuré	Sud
	Type ouverture (fenêtre		<u> </u>	
	battante)	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
Fenêtre 1 Sud	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	ρ	Observé / mesuré	Bois
	Type volets	\wp	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	\wp	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,71 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Sud
	Type ouverture (fenêtre	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	battante) Type de vitrage	Ω	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	16 mm
Fenêtre 2 Sud	Présence couche peu émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	2	Observé / mesuré	Air
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	2	Observé / mesuré	Bois
	Type volets	<u></u>	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	1,53 m ²
	Placement	<u>ر</u>	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest
			-	
	Orientation des baies Type ouverture (fenêtre	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Ouest
Fenêtre 3 Ouest	battante)	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air

	Inclinaison vitrage	Ω	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	2	Observé / mesuré	vertical
			<u> </u>	Valeta hattanta hair (Ashlina 22ana)
	Type volets	2	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	<u> </u>	Observé / mesuré	15 - 30°
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	1,53 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Ouest
	Type ouverture (fenêtre battante)	\wp	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
Fenêtre 4 Ouest	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Air
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	ρ	Observé / mesuré	-
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	٥	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	2	Observé / mesuré	15 - 30°
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	1,53 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur 2 Ouest
			<u> </u>	
	Orientation des baies Type ouverture (fenêtre	2	Observé / mesuré	Ouest
	battante)	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type de vitrage	ρ	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	ρ	Observé / mesuré	16 mm
Fenêtre 5 Ouest	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	\wp	Observé / mesuré	Air
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	\wp	Observé / mesuré	-
	Type volets	\wp	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	15 - 30°
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	1,53 m²
	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 3 Nord
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Nord
	Type ouverture (fenêtre	ρ	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	battante) Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	2	Observé / mesuré	non
Fenêtre 6 Nord	· ·	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Air
	Gaz de remplissage	2	<u> </u>	vertical
	Inclinaison vitrage		Observé / mesuré	
	Type menuiserie (PVC)	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Bois
	Type volets	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	ρ	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	ρ	Observé / mesuré	0,2025 m²
Fenêtre 7 Nord	Placement	ρ	Observé / mesuré	Mur 3 Nord
	Orientation des baies	\wp	Observé / mesuré	Nord

	Type ouverture (fenêtre battante)	\wp	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type de vitrage	\wp	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Inclinaison vitrage	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	PVC
	Type de masques proches	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
	Avancée I (profondeur des masques proches)	\wp	Observé / mesuré	>= 3 m
	Type de masques lointains	\wp	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	\wp	Observé / mesuré	2,875 m²
	Placement	\wp	Observé / mesuré	Mur 1 Sud
	Orientation des baies	\wp	Observé / mesuré	Sud
	Type ouverture (fenêtre battante)	\wp	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type de vitrage	\wp	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	\wp	Observé / mesuré	16 mm
Porte-fenêtre Sud	Présence couche peu émissive	\wp	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	\wp	Observé / mesuré	Air
	Inclinaison vitrage	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	vertical
	Type menuiserie (PVC)	\wp	Observé / mesuré	Bois
	Type volets	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	\wp	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	\wp	Observé / mesuré	2,2 m²
	Type de local non chauffé adjacent	\wp	Observé / mesuré	un garage privé collectif
Porte	Type de porte	ρ	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
roite	Longueur Pont Thermique	2	Observé / mesuré	5,4 m
	Positionnement de la menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Lp: 5 cm

Systèmes

donnée d'entrée			origine de la donnée	valeur renseignée
	Type de ventilation	P	Observé / mesuré	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
	Année installation	©	Document fourni	2006
Ventilation	Energie utilisée	ρ	Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	ρ	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	ρ	Observé / mesuré	oui
	Type d'installation de chauffage	ρ	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Nombre de niveaux desservis	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	1
	Type générateur	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Electrique - Autres émetteurs à effet joule
	Surface chauffée par chaque générateur	ρ	Observé / mesuré	94
Chauffage	Année installation générateur	X	Valeur par défaut	Inconnue
	Energie utilisée	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	Q	Observé / mesuré	Autres émetteurs à effet joule
	Type de chauffage	P	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	P	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Nombre de niveaux desservis	P	Observé / mesuré	1
Eau chaude sanitaire	Type générateur	ρ	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	X	Valeur par défaut	Inconnue
	Energie utilisée	2	Observé / mesuré	Electrique

Chaudière murale	Q	Observé / mesuré	non
Type de distribution	Ω	Observé / mesuré	production volume habitable traversant des pièces alimentées contiguës
Type de production	Q	Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	Ω	Observé / mesuré	200 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 31 mars 2021décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses:

VMC : absence de modules d'amenées d'air sur les menuiseries (chambres, séjour).

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)

Rapport DDT: page 11 / 16



Etat de l'Installation Intérieure d'Electricité

Numéro de dossier : 750 04.07.21_p02

Date du repérage : 07/07/2021 Heure d'arrivée : 08 h 00 Durée du repérage : 04 h 45

La présente mission consiste, suivant l'arrêté du 28 septembre 2017 et du 4 avril 2011, à établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. (Application des articles L. 134-7, R134-10 et R134-11 du code de la construction et de l'habitation). En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-àvis de la règlementation en vigueur. Cet état de l'installation intérieure d'électricité a une durée de validité de 3 ans.

1. - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du local d'habitation et de ses dépendances :

Type d'immeuble : Appartement

Adresse : 6 rue Ferdinand Aveilhé
Commune : 65700 MAUBOURGUET
Département : Hautes-Pyrénées

Référence cadastrale : Section cadastrale AD, Parcelle numéro 140,, identifiant fiscal : NC

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Etage 1

Périmètre de repérage :..... Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

2. - Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre :

Nom et prénom : Madame MIRAUX Valérie Monsieur FERAY Jean-François

Adresse:.....route d'Aire-sur-l'Adour

32400 VIELLA

Téléphone et adresse internet : . Non communiquées

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Propriétaire

Propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances:

Nom et prénom : Madame MIRAUX Valérie Monsieur FERAY Jean-François

Adresse:.....route d'Aire-sur-l'Adour

32400 VIELLA

3. - Indentification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : TROUSSARD Niçolas

Raison sociale et nom de l'entreprise :...... ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS

Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**

Numéro de police et date de validité : 10778759404 / 31/12/2021

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ABCIDIA CERTIFICATION le

07/10/2016 jusqu'au **06/10/2021**. (Certification de compétence **16-738**)

ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS 7 rue Albert Camus 65800 Aureilhan Tél.: 0781506432 - E-mail: contact@apdiag.fr N°SIREN: 799 169 925 Compagnie d'assurance: AXA n° 10778759404 **1**/5 Rapport du : 17/07/2021



4. - Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

×

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement);
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits;
- 5. Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

×	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.
<u>A</u>	nomalies avérées selon les domaines suivants :
	L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité.
	Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.
×	Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
	La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.
×	Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs.

Domaines	Anomalies	Photo
3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit	A l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement. Remarques: À partir d'un courant de réglage de 40 A, dans le cas d'un pontage par conducteurs entre les dispositifs de protection d'une même rangée, la section de ces conducteurs de pontage doit être au moins égale à 6 mm² en cuivre. Il est recommandé de faire intervenir un professionnel qualifié afin de remplacer les conducteurs existants par d'autres de la bonne section. (Dégagement 1)	TO T

ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS 7 rue Albert Camus 65800 Aureilhan Tél.: 0781506432 - E-mail: contact@apdiag.fr N°SIREN: 799 169 925 Compagnie d'assurance: AXA n° 10778759404 **2**/5 Rapport du : 17/07/2021



Domaines	Anomalies	Photo
6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage	L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage. Remarques : Conducteurs actifs entourés de ruban adhésif => risque d'incendie en cas d'échauffement dû à une surintensité. (Chambre Sud)	
5. Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs	Au moins un conducteur isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte ou une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le matériel électrique qu'il alimente. Remarques: Présence de conducteurs électriques non protégés mécaniquement. Conformément à la norme ces conducteurs doivent être placés dans des conduits, goulottes ou plinthes en matière isolante, jusqu'à leur pénétration dans l'appareillage, boîte de connexion, tableaux électriquesetc. (Dégagement 1)	

Anomalies relatives aux installations particulières :

Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou
inversement.

Piscine privée, ou bassin de fontaine

<u>Informations complémentaires :</u>

 \square Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité

Domaines	Informations complémentaires
IC. Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité = 30 mA
	L'ensemble des socles de prise de courant est du type à obturateur
résiduel à haute sensibilité	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

6. – Avertissement particulier

Points de contrôle n'ayant pu être vérifiés

Domaines	Points de contrôle
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation - Installation de mise à la terre	Constitution et mise en œuvre Point à vérifier : Connexions assurés entre les élts conducteurs et/ou canalisations métalliques et la LEP <= 2 ohms Motifs : Canalisations d'eau en polyéthylène (PE), matérau non conducteur : point de contrôle non vérifiable.
3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit	Interrupteurs généraux et interrupteurs différentiels : courant assigné (calibre) adapté à l'installation électrique Point à vérifier : Courants assignés des interrupteurs différentiels de plusieurs tableaux adaptés. Motifs : Point de contrôle non vérifiable.

ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS 7 rue Albert Camus 65800 Aureilhan Tél. : 0781506432 - E-mail : contact@apdiag.fr N°SIREN : 799 169 925 Compagnie d'assurance : AXA n° 10778759404



Domaines	Points de contrôle
4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une	Caractéristiques techniques Point à vérifier : Section satisfaisante de la partie visible du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire Motifs : Non visible, non accessible.
douche ou une baignoire	Mise en œuvre Point à vérifier : Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs et masses Motifs : Non visible, non accessible.

Parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification : Néant

7. – Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

Néant

Nota: Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)

Dates de visite et d'établissement de l'état : Visite effectuée le : 07/07/2021

Etat rédigé à Aureilhan, le 17/07/2021

Par: TROUSSARD Nicolas



Signature du représentant :		

ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS 7 rue Albert Camus 65800 Aureilhan Tél.: 0781506432 - E-mail: contact@apdiag.fr N°SIREN: 799 169 925 Compagnie d'assurance: AXA n° 10778759404



8. - Explications détaillées relatives aux risques encourus

Objectif des dispositions et description des risques encourus

Appareil général de commande et de protection: Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.

Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.

Protection différentielle à l'origine de l'installation: Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.

Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.

L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Protection contre les surintensités : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.

Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.

Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.

Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage: Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives: Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.

Piscine privée ou bassin de fontaine: Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Informations complémentaires

Objectif des dispositions et description des risques encourus

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation

électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs : Socles de prise de courant de type à obturateurs : l'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiche mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.

Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)

L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :

- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
- Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
- Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
- Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
- Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé

ADOUR-PYRÉNÉES DIAGNOSTICS 7 rue Albert Camus 65800 Aureilhan Tél.: 0781506432 - E-mail: contact@apdiag.fr N°SIREN: 799 169 925 Compagnie d'assurance: AXA n° 10778759404 **5**/5 Rapport du : 17/07/2021

Rapport DDT : page 16 / 16